



Saisie attribution avec demande de signature acquiescement

Par **Gilgaétano**, le **09/09/2019** à **21:33**

Bonjour , je suis désespéré par ce qu'il m'arrive, car Condamné à payer la totalité des crédits de la communauté suite à mon divorce et en raison de l'oubli du créancier de mettre mon ex épouse en demeure.

j'ai essayé de faire face à cette dette (42 000 € , maintenant 38 000) mais les huissiers réclamant sans cesse des mensualités plus élevées , afin de calmer le créancier j'ai fait ce qu j'ai pu . Un échéancier signé pour 300 € mensuel a été dénoncé pour me demander oralement de verser 500 puis 700 € . Après plusieurs mails que je leur ai adressé (mails restés sans réponse) je leur ai indiqué ne plus pouvoir verser 700 € mis que j'essayerai 500 €/mois ceux ci ont demandé une saisie attribution au motif que l'echeancier n'a pas été respecté, alors que l'an somme de 700 € demandée était soit disant pour calmer le créancier

Ils me demandent de signer l'acquiescement . Je souhaite contester cette saisie et saisir le JEX ,mais comment faire ? Comment m'en sortir ? Je suis à bout

Par **youris**, le **10/09/2019** à **07:35**

bonjour,

ce genre d'affaires ne se traite pas par mail mais par des courriers recommandés avec A.R.

un échéancier est toujours un accord amiable sachant le créancier peut exiger le paiement total et immédiat de la dette.

vous pouvez effectivement saisir le JEX pour contester la saisie mais il faut des arguments.

voir ce lien: <https://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-drays-contestation-saisie-attribution-6580.htm>

salutations